

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Naussac et Villerest, deux barrages «de bassin» face à la situation de sécheresse exceptionnelle de l'Allier et de la Loire

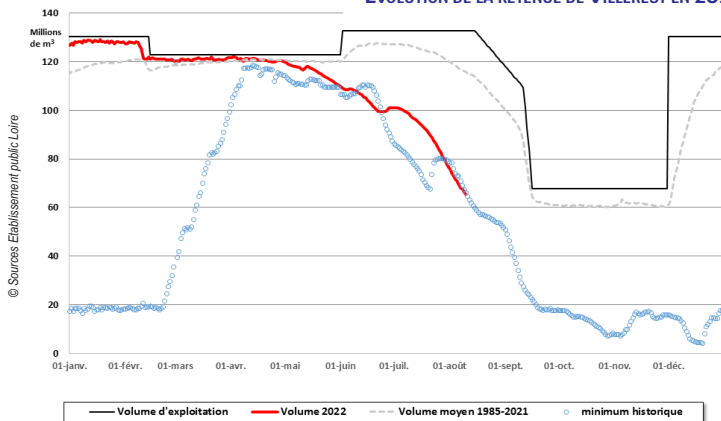
L'Etablissement public Loire, propriétaire et gestionnaire des deux ouvrages structurants de Naussac (Lozère) et Villerest (Loire), est un acteur majeur pour le soutien des faibles débits sur le bassin fluvial. Les deux barrages, grâce aux stocks d'eau constitués en hiver, permettent de réalimenter l'Allier et la Loire en période d'étiage. Cette intervention de l'Etablissement bénéficie aux activités humaines et aux milieux des territoires traversés. Depuis leur construction, il y a plus de 40 ans, il a permis de maintenir en toutes circonstances et pendant les étiages les plus sévères (2003, 2019) des débits de l'Allier et de la Loire conformes aux objectifs fixés. Qu'en est-il de cette année ?

Confrontation à la sécheresse exceptionnelle de 2022

L'hiver 2021-2022 a été si sec que le remplissage intersaison de la retenue de Naussac a été le plus faible depuis sa mise en service en 1983. La retenue était tout de même remplie à hauteur de 77% de ses capacités maximales (185 Mm³) début mai.

L'étiage hivernal s'est prolongé avec un printemps également très sec et des débits de la Loire particulièrement faibles en amont de Villerest. Dans ce contexte, il a été nécessaire de commencer à déstocker depuis la retenue de Villerest, qui était alors remplie à son maximum réglementaire, dès le début du mois de mai, pour garantir le débit objectif de 12 m³/s à l'aval immédiat de l'ouvrage. Le volume dans la retenue a diminué rapidement pour atteindre du 9 au 23 juin les minimums pour ces dates depuis la mise en service.

EVOLUTION DE LA RETENUE DE VILLEREST EN 2022



Quant à lui, l'été 2022 est marqué par des vagues de canicules successives. **L'Etablissement poursuit sa forte contribution en apportant jusqu'à 100 % du débit de l'Allier en amont de Vic-le-Comte (Puy-de-Dôme), 85% du débit de la Loire à l'aval de Villerest, 60 % à Gien (Loiret) et 30% à Nantes.** Pour ce faire, il établit quotidiennement une consigne de lâcher d'eau pour chaque barrage.

La situation a conduit le Comité de gestion des réservoirs de Naussac et Villerest et des étiages sévères à abaisser à plusieurs reprises l'objectif de soutien d'étiage à Gien, pour l'adapter aux volumes restants des retenues et aux besoins à satisfaire jusqu'à l'automne. Suite à ces décisions, les objectifs ont été fixés à des niveaux bas inédits : 44 m³/s le 2 août et 38 m³/s le 9 août. Cette dernière valeur est inférieure au seuil de crise, limitant l'usage de l'eau aux enjeux les plus prioritaires (alimentation en eau potable, sécurité publique, abreuvement des animaux,...).

>>> Suivez le soutien d'étiage sur [www.eptb-loire.fr/en-direct-des-barrages; etiage.eptb-loire.fr](http://www.eptb-loire.fr/en-direct-des-barrages;etiage.eptb-loire.fr) ; www.vigicrues.gouv.fr

Activation de tous les leviers, y compris les économies d'eau

Ce contexte de sécheresse exceptionnelle généralisée sur l'ensemble du bassin de la Loire et ses affluents rappelle que la ressource en eau est limitée, et que sa gestion équilibrée ne repose pas uniquement sur des actions de soutien d'étiage. Elle passe par des interventions en solidarité et cohérence de bassin, et implique en tous les cas des actions d'économies d'eau ainsi qu'une sobriété d'usages, pour ne citer qu'elles. L'Etablissement invite ainsi au respect des restrictions temporaires liées à la gestion de cette sécheresse et encourage tout un chacun à limiter sa consommation.

Jusqu'à quand ?

Ces dernières années, les soutiens d'étiage par les barrages ont pu se prolonger jusqu'en novembre. En 1949, le débit à Gien est resté inférieur à 38 m³/s pendant 4 mois, jusqu'au 12 novembre. La gestion précautionneuse actuelle vise à permettre de soutenir les débits autant et aussi longtemps que nécessaire.

Par contre, il ne peut être exclu que, comme ce fût le cas dernièrement encore en 2003, la fin de l'étiage coïncide avec une crue de la Loire. Le barrage de Villerest assurerait alors sa deuxième mission : l'écrêtement des crues du fleuve.

DEBITS NATURELS RECONSTITUÉS ET DEBITS RÉELS MESURÉS LES PLUS FAIBLES DU 1^{ER} MAI AU 10 AOÛT 2022 ET TEMPS MOYENS DE PROPAGATION DE L'EAU

